

# Rénovation de la cité Chanzy

## L'EXISTANT :

Nombre de chambres : 250  
Nombre de bâtiments : 1  
Surface construite : 5 591 m<sup>2</sup>  
Équipements collectifs : cuisines, salles de travail, salle de télévision  
Date de construction : 1964-1965  
Architecte : A. GUILLOU

Travaux d'entretien réalisés entre 1990 et 1998 : 5.8 MF (0.9 M€)  
Financement : ressources propres

## LE PROJET :

**OBJECTIFS : AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ SANS RÉDUIRE LES CAPACITÉS D'ACCUEIL**

- ✘ **Préserver l'intimité** : Sanitaires complets dans chaque chambre, insonorisation.
- ✘ **Améliorer le confort** : Revêtements et mobilier neufs, réfrigérateur individuel, accès Internet.
- ✘ **Améliorer la sécurité** : Détection incendie, renvoi à un poste central de sécurité dans la résidence, alarme incendie, désenfumage des voies de circulation, portes coupe-feu, sécurisation des accès.
- ✘ **Préserver la vie collective** : cuisines/salles à manger plus nombreuses et mieux équipées, salles de travail et de loisirs, salles informatiques.
- ✘ **Maintenir le nombre de lits existants.**

## LES FINANCEMENTS :

✘ Convention Région des Pays de la Loire/CROUS 2000/2006 signée le 25 septembre 2000 : 180 MF seront investis conjointement et à parts égales par La Région et le CROUS sur cette période (27.5 M€).

